

FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 4 octobre 2019 – n° 279

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

https://telechargement.sante.gouv.fr/b13f82f2872ce376168e/PJ_n%C2%B0279.zip

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

FORMATION PROFESSIONNELLE - EMPLOI

1. Une nouvelle offre de formation pour les établissements publics

Lors du regroupement du 17 septembre des responsables des départements *Formation* des établissements publics, le bureau DSC2 a annonçait le calendrier de la phase opérationnelle d'accompagnement sur les enjeux de la loi du 5/09/2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

Nous vous informons que la date **du 25 octobre 2019** a été retenue pour le groupe de travail sur « **une nouvelle offre de formation pour les EPF** » mené avec l'organisme APP (ateliers pédagogiques personnalisés).

L'objectif est de faire émerger et valoriser nos savoir-faire en termes de valeurs et d'ingénierie de formation, identifier des modalités pédagogiques innovantes et élaborer un plan de développement de la fonction de formateur de formateur.

Les agents intéressés sont invités, sous couvert de leur directeur.trice, à s'inscrire sur ce groupe de travail auprès de : ds.c2@sports.gouv.fr

2. Ouverture du site « Mon compte personnel de formation »

Le site Internet permettant aux organismes de formation de charger leurs offres éligibles à l'application « Mon compte personnel de formation » est désormais en ligne.

Ce site www.of.moncompteformation.gouv.fr, baptisé Edof, a été lancé par le ministère du Travail. Cette plate-forme, accessible gratuitement, permettra aux organismes de formation d'être en relation avec les bénéficiaires et gérer leur activité en lien avec le CPF.

Ils pourront, sur cet espace, saisir et publier le catalogue des formations éligibles au compte personnel de formation ; gérer l'inscription des titulaires de compte qui souhaitent s'inscrire aux formations et obtenir le règlement des prestations qui sera effectué par la Caisse des dépôts et consignations.

3. Réseau numérique du service public de formation (RNSPF) – Dernières évolutions de la formation professionnelle

Le RNSPF poursuit son action en faveur du réseau des établissements. Les enjeux posés par la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel du 5/09/18, et plus particulièrement sur les preuves à fournir en matière de démarche qualité, ont conduit le RNSPF à organiser le 26/09/2019 une deuxième Web Tv sur le sujet.

Cette conférence animée par madame Alexia BOYEAU-JENECOURT du GIP – FTLV de Bourgogne est accessible sur le lien suivant :

<https://cafocTV.ac-dijon.fr/permalink/v125d10faf8cd2s5qoz8/>

Vous trouverez, dans le dossier des PJ, les supports utilisés lors de cette conférence.

4. MOOC « météo marine » par l'ENVS

L'ENVS ouvre un cours en ligne, gratuit et ouvert à tous, concernant la météo marine. Les inscriptions sont ouvertes et le début des cours est fixé au 9 novembre 2019.

Pour plus de renseignement sur ce MOOC **ou pour appréhender son architecture pédagogique** veuillez suivre [ce lien](#).

RESSOURCES HUMAINES

Préparation à l'examen professionnel de secrétaire administrative de classe supérieure

Veillez trouver dans le dossier des PJ, pour diffusion aux agents éligibles à l'examen professionnel de secrétaire administratif de classe supérieure, les modalités d'organisation de la préparation aux épreuves (admissibilité et admission) au titre de l'année 2020, ainsi que la fiche d'inscription à renvoyer au plus tard le **13 décembre 2019 – 12h00**.

Le calendrier de cette préparation est le suivant :

- Début de la préparation : 6 janvier 2020 ;
- Fin de la préparation : 19 mai 2020 ;
- Ouverture des inscriptions à la préparation : 07 octobre 2019 ;
- Clôture des inscriptions : 13 décembre 2019.

Public visé : agents remplissant les conditions pour concourir.

REGLES D'ACCES AUX PREPARATIONS : Il vous appartient de vérifier les règles d'accès aux préparations aux concours et examens professionnels telles que définies par la note DRH/SD1D/2017/294 du 13-10-2017.

VIE DES ETABLISSEMENTS

1. Plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE

Afin de faciliter l'appropriation par les français du plan public « Vigipirate » de décembre 2016 « **Faire Face Ensemble** » et notamment les mesures de vigilance, de prévention et de protection face à la menace terroriste, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), a réalisé une « **Plateforme de sensibilisation Vigipirate** » qui a été mise en ligne le 20 septembre dernier et consultable à l'adresse suivante : www.vigipirate.gouv.fr

Cette « plateforme de sensibilisation Vigipirate » a été réalisée en liaison avec de nombreux partenaires dont les ministères sociaux. C'est un outil pédagogique accessible au plus grand nombre, que l'on soit un particulier, un responsable d'établissement recevant du public, un organisateur d'évènement ou encore un élu local.

Ce parcours de sensibilisation constitue un outil pratique pour diffuser dans l'ensemble des secteurs d'activités une **culture de sécurité** et contribue ainsi à favoriser une **éducation citoyenne en matière de sécurité nationale**. Organisé en trois modules de formation, le parcours intègre également des témoignages vidéo, de citoyens ou de professionnels, ayant été confrontés à des attaques ou à des prises d'otage, ou dont les services contribuent au quotidien à lutter contre le terrorisme.

En quelques heures, cette plateforme permet d'être sensibilisé à la menace terroriste, aux principales mesures du plan « Vigipirate » et d'avoir une meilleure connaissance de gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque. Une attestation de suivi est délivrée à la fin du parcours.

Le service du HFDS des ministères sociaux vous demande de diffuser le plus largement possible auprès de vos agents l'information relative à l'ouverture de cette plateforme et d'encourager les responsables à s'appuyer sur ses contenus pour dispenser des informations sur les mesures de vigilance, de prévention et de protection face à la menace terroriste.

2. Journée nationale de la prévention des noyades

Le ministère des sports organise, le 11 octobre 2019 à TOULON, une journée nationale de la prévention des noyades en présence de la ministre des sports, Mme Roxana MARACINEANU.

L'objectif de cette journée est de mener sur un territoire une analyse partagée des résultats de l'enquête Noyades 2018 visant, entre autres, à :

- partager les éléments recueillis avec les acteurs locaux ;
- évaluer les dispositifs de secours, l'information à disposition des usagers, et l'organisation de la surveillance ;
- identifier les pistes d'amélioration en matière de prévention, réglementation ou de formation.

Si des agents de votre établissement, avec votre accord, souhaitent y participer, nous vous invitons à compléter le bulletin d'inscription joint dans le dossier des PJ et à le retourner à la DDCS du Var : ddcs-ice@var.gouv.fr.

3. Agenda des établissements

- **Mardi 8 octobre** : conseil d'administration de l'ANS (Paris)
- **Jeudi 17 octobre** : déplacement du directeur des sports au CREPS de Nancy
- **Jeudi 17 octobre** : conseil stratégique du réseau Grand INSEP (Paris)
- **Jeudi 17 octobre** : CAP « mouvement » des professeurs de sport

A la semaine prochaine